

ENTRETIEN CHRISTIAN TOPALOV

Mouvements : Votre dernier ouvrage Naissance du chômeur traite du travail de constitution de la catégorie de “chômeur” à la fois comme catégorie des sciences sociales, de l’administration, de la statistique. Vous y décrivez comment sur une trentaine d’années, on passe d’une prise en charge de la misère basée sur les pratiques de l’assistance à tout à fait autre chose. Pouvez-vous revenir sur la nature de cette transformation ?

Christian Topalov : Au tournant du siècle se produit une réorganisation des catégorisations sociales appliquées au monde de la pauvreté. On part d’un système très solidement établi dans les représentations comme dans les institutions de gestion des pauvres, qui, schématiquement, sépare le peuple des villes en deux ensembles : d’un côté, les vraies classes laborieuses, celles qui ordinairement travaillent, et, de l’autre, les pauvres, les indigents. L’effort des institutions de l’assistance publique et de la charité privée consiste à opérer une coupure la plus nette possible entre les deux, de façon à n’admettre aux secours que des gens qui seront, autant que possible, séparés des gens “normaux” : c’est à leurs yeux la condition de l’extinction du “paupérisme”. Puis, à l’intérieur de la catégorie des pauvres ainsi définie, vient un autre effort de séparation entre bons et mauvais pauvres : les bons sont susceptibles de revenir dans le monde du travail, les autres doivent être traités de façon plus sévère.

Tous ces dispositifs deviennent de plus en plus scientifiques au fil du 19^{ème} siècle. Ainsi, en France, le baron de Gérando définit dans les années 1830 des procédures d’enquête, de description, de classement. Ces procédures savantes sont ordonnées à un objectif cognitif qui est en même temps éminemment pratique: faire un bon diagnostic individuel afin de savoir comment traiter chacun en fonction de ce qu’il est et des causes spécifiques de son malheur. On assiste ainsi au développement de ce que l’on appelle alors les sciences morales. Il faut prendre cette revendication scientifique au sérieux. Je ne vois pas pourquoi on dénierait à ces constructions le statut de science que leur donnaient les contemporains, sauf à postuler un privilège bien incertain pour notre façon actuelle de voir les sciences.

Ce qui se produit à la fin du 19^{ème} siècle, c’est une réélaboration des systèmes de représentations et de pratiques qui aboutit donner une place centrale à la question: “qu’est-ce que travailler?”. Une vision anticipatrice de ce que peut ou doit être l’emploi salarié se construit dans une critique sévère des pratiques d’emploi les plus communes: celles des ouvriers, mais aussi de leurs employeurs, dans les grandes villes où l’industrie rationalisée n’existe pas encore et où le salariat reste extrêmement volatile et précaire. Ce que l’on peut appeler le salariat moderne, qui sera théorisé au long du 20^{ème} siècle par les experts industriels et les sciences sociales, a commencé à être élaboré comme projet dans le monde des réformateurs du chômage. L’emploi régulier signifiait déjà pour eux travailler toute la semaine sauf le dimanche, toute l’année sauf les congés auxquels on commençait à penser, et toute la vie entre la scolarité obligatoire et la retraite, qui allait bientôt être mise en place. Cette forme d’emploi et les rythmes temporels qu’elle impliquait pour les individus restaient exceptionnels dans la période. On pouvait les trouver chez les employés d’État, dans les compagnies d’assurance et la banque, les chemins de fer et certaines grandes compagnies de service public mais, à l’échelle de grandes métropoles comme Paris, Londres ou New York, cela ne concernait qu’une minorité de la population.

Les réformateurs sociaux commencèrent à définir le chômage sans pour autant avoir une

vision claire de cette nouvelle forme du salariat, mais ils y viennent vite dès lors qu'ils décidèrent que le problème n'était pas tant l'absence d'emploi que l'irrégularité de celui-ci: ce que Beveridge appelait le "sous-emploi". Définir le chômage, c'était définir le chômeur comme un travailleur régulier temporairement privé d'emploi et ainsi le distinguer du monde composite de la pauvreté urbaine. Cette distinction savante ne pouvait tenir que si elle s'accompagnait des dispositifs pratiques susceptibles de la mettre en oeuvre dans la réalité sociale. C'est la base du projet d'assurance chômage. Le salarié régulier provisoirement sans emploi qu'il s'agit d'indemniser est de façon permanente sur le marché du travail: à ce titre, il a des droits. Mais ces droits impliquent des devoirs qui vont définir la frontière entre les ayant-droit et les autres. De cette façon commencent à être élaborés à la fois une catégorie analytique, que les Français appellent "le chômeur involontaire" et les dispositifs institutionnels qui vont faire la coupure entre celui-ci et les indigents, de façon aussi objective et automatique que possible. La disqualification des dispositifs traditionnels d'assistance tenait au fait que les classifications qu'ils prétendaient mettre en oeuvre avaient tout simplement échoué, en particulier durant les périodes de dépression économique.

M : L'échec, qu'est ce que cela signifiait ?

CT : Prenons l'exemple des Anglais, qui étaient les plus rigoureux ou les plus féroces: dans la seconde moitié du 19e siècle, les gestionnaires de la Poor Law refusaient de façon de plus en plus effective d'admettre aux secours publics ceux qui n'acceptaient pas d'entrer dans la workhouse, institution disciplinaire s'il en fût. Mais lorsque la dépression frappait, il y avait des masses de gens qui n'avaient plus aucune ressource, et les doctrinaires de la Poor Law et de la charité scientifique étaient totalement incapables d'empêcher les autorités municipales de distribuer des secours sans le moindre critère de sélection pour faire face à la situation et aux périls qu'elle recérait. Tout ce qui avait été patiemment construit, stabilisé dans la législation, dans les pratiques des institutions d'assistance et des organisations philanthropiques, s'effondrait brutalement. L'innovation devait venir surtout d'autres acteurs, mais il est intéressant de noter qu'une partie des théoriciens de la charité scientifique, à New York particulièrement, furent de ceux qui ont pensé en quelque sorte son contraire, c'est-à-dire les systèmes assurantiels: ceux-ci devaient satisfaire, sous des formes plus efficaces et plus démocratiques, les objectifs de "discrimination" que les méthodes anciennes de tri individuel avaient échoué à atteindre.

La modalité principale du nouveau système était la cotisation d'assurance qui témoignait du fait qu'on avait été régulièrement au travail avant de se trouver au chômage. La cotisation ouvrait des droits: il n'y a plus de morale là-dedans. Je termine mon ouvrage sur une citation de Churchill qui dit à peu près : " Je ne vois pas pourquoi on refuserait son indemnité de chômage à un ouvrier qui a été licencié pour cause d'ébriété. Que ce soit lui qui soit un ivrogne ou son employeur m'importe peu, il a cotisé, il a droit à son allocation. J'ai horreur de mélanger la morale et les mathématiques ". Il s'agit vraiment ici d'une nouvelle posture.

Dans une lecture standard de l'histoire des sciences sociales, on dit volontiers que nos disciplines, qui naissent à ce moment-là dans leurs formes modernes, impliquent une mise entre parenthèses de la morale. C'est seulement si l'on cesse à s'intéresser seulement à l'individu et à ses tares que l'on peut postuler des lois de la vie collective. Les formulations durkheimiennes sont bien connues en France, mais d'autres langages scientifiques se développent ailleurs qui tiennent au fond de la même posture: étudions les phénomènes collectifs plutôt que leurs manifestations individuelles, établissons leurs lois et recherchons leurs causes de façon à pouvoir les modifier. Deux changements se trouvent aller de pair : dans l'ordre cognitif, on passe d'une

énumération de causes dont la combinaison permet le diagnostic individuel à une causalité où des faits sociaux sont régis par des lois ; dans l'ordre pratique, on cherche à modifier les institutions plutôt qu'à moraliser les individus. C'est ainsi que l'on en vient à analyser le marché du travail comme un système institutionnel que l'on peut réformer en l'organisant, et ainsi attendre une modification des conduites. Cette description est certes un peu simple, car les méthodes du corps à corps disciplinaire continuent sous d'autres formes. Mais leur place change dans le dispositif d'ensemble et elles tendent à devenir des outils réservés aux catégories exclues du système assurantiel, qui doivent à leur tour être traitées selon des méthodes scientifiques, certes, mais directement héritées de la philanthropie à l'ancienne. Ainsi est né le travail social.

M: Jusqu'à quel point diriez-vous alors que ce qui se met en place avec la constitution de catégories comme celle du chômeur n'est que la théorisation de dispositifs d'action qui sont apparus avant et pour de toutes autres raisons?

CT : Ce qui est difficile à décider, c'est le statut à accorder aux représentations, au moment cognitif des pratiques. Malgré la forte insistance dans ce livre sur ceux qui se sont autoproclamés spécialistes du chômage, ce serait bien imprudent de leur attribuer le privilège d'avoir piloté toute cette histoire. Il faut bien dire que cette recherche, en privilégiant administrateurs, réformateurs et savants, risque de conduire à cette conclusion: cela en constitue une des limites. D'autant plus qu'il s'agit là d'une illusion qui peut tenter les savants d'aujourd'hui parce qu'après tout, elle nous conforte symboliquement. Néanmoins, le problème des causes reste entier : je me suis gardé dans ce travail, comme en règle générale, de le poser frontalement, tout simplement parce je crois qu'il faut le reformuler pour espérer avancer des réponses.

On pourrait dire, classiquement: nous sommes à la fin du 19ème siècle ; à partir de 1873 commence une phase B du cycle de Kondratieff, une tendance longue à la dépression dont les économies industrielles ne sortiront qu'à la fin des années 1890 ; il en résulte un problème de chômage massif et durable, qui nécessite que quelque chose soit fait. Ceci est parfaitement raisonnable, mais ne rend nullement compte de ce qui, spécifiquement, a été fait ou ne l'a pas été. J'observe qu'au fil des cycles qui ponctuent cette dépression, les mesures effectivement prises sont très différentes et s'inscrivent dans des diagnostics qui eux-mêmes changent. Ainsi, dans l'Angleterre de la fin des années 1870 et du début des années 1880, on a une exacerbation des mesures disciplinaires: la Poor Law est mise en œuvre quoi qu'il en coûte et il n'est nul besoin d'en remettre en cause les catégories. Chômeur et chômage n'ont pas de place dans ce cadre. Lors de l'épisode de crise suivant tout a commencé à changer. On pourrait dire que ce qui a modifié les choses c'est ce sont les émeutes qui ont eu lieu à Londres en 1885-1886 et la grande peur qui en a résulté. Mais ce qui a sans doute fait la différence, c'est l'expérience de l'effondrement des dispositifs de secours en vigueur et la reformulation du problème qui commence à se faire jour dans certains milieux de la réforme. Sans cette redéfinition de la question, il n'aurait pas été possible d'imaginer de nouvelles pratiques et de nouvelles institutions, celles qu'une nouvelle conjoncture politique permettra la mise en place à partir de 1908 par le gouvernement libéral.

De façon plus générale, plutôt que se poser la question indécidable de la causalité, il vaut mieux partir d'un constat: il n'existe pas de "problème" en dehors de la façon dont les acteurs historiques l'énoncent. C'est une extraordinaire illusion de l'historien que de prétendre rendre compte de pratiques à l'aide d'un savoir qui n'est apparu qu'après-coup. L'action ne peut résulter de l'existence "objective" d'un problème, elle résulte de son énoncé. De celui-ci qui va décider ? Ce que nous trouvons dans nos sources, ce sont les mises en forme dans lesquelles les problèmes

existaient pour les acteurs eux-mêmes. Du coup, il n'est pas très pertinent d'opposer comme on le fait classiquement la réalité et ses représentations, car la réalité sociale vient toujours à la pratique dans le langage et chargée de sens. C'est ce sens qui lui donne forme et qui permet d'agir. Ceci est vrai pour les autorités, pour les gens du commun, pour tout le monde. Travailler sur le moment de la représentation, c'est travailler sur les mises en forme du réel, à chaque moment inséparables des pratiques.

M : Vous montrez que cette transformation a pour terreau de multiples controverses scientifiques et administratives qui s'inscrivent des contextes politiques précis ; en même temps, Naissance du chômeur s'appuie sur une comparaison entre France, Grande-Bretagne et Etats-Unis grâce à laquelle vous insistez sur ce qui est commun aux trois pays, comment peut-on tenir ensemble ces deux démarches ?

CT : Dans ce travail j'ai été frappé par les convergences. Elles sont d'autant plus intéressantes à mettre en lumière qu'on insiste généralement sur le grand contraste transatlantique qui oppose un État fort d'un côté à un État faible de l'autre. Je crois observer chez les acteurs de l'époque que cette bifurcation n'avait rien d'évident. Une part notable des réformateurs américains adoptent à partir des années 1910 le langage de la social security importé d'Europe. Il est évident pour eux que l'Amérique s'engagera à sa manière propre dans la voie tracée par l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la France. Un peu plus tard et pendant quelque temps, l'avenir leur donnera raison: ce sont ces groupes qui fourniront les objectifs et les cadres des politiques sociales du New Deal. Symétriquement, et cela pourra paraître étonnant, dans la France des années 1900, une partie des réformateurs - certains venant du monde de la charité catholique, d'autres de la philanthropie républicaine - voyait l'avenir de ce pays comme britannique ou américain. Tous ces gens remerciaient la République, même ceux qui ne l'aimaient pas trop, pour avoir créé les conditions d'une renaissance et d'une floraison de l'initiative privée, elle-même rationalisée et promettant une véritable gestion scientifique de la pauvreté. Dans les congrès d'assistance qui sont en France des instances para-étatiques, on assiste alors à des rencontres tout à fait paradoxales entre des municipalistes les plus laïques, des catholiques plus ou moins ralliés et des républicains partisans de la "liberté subsidiée". En 1900, une forme provisoire d'accord se met en place qu'on l'appelle "le concordat charitable". La date est assez surprenante car la France est alors déchirée par l'affaire Dreyfus, ce qui suggère que la temporalité de la politique est loin d'être la seule à l'oeuvre, ni peut-être la plus importante dans certains registres de l'action publique. Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'une partie importante de ces modernisateurs allait chercher des modèles et une légitimation à Londres et à New York.

Ce qui me paraît intéressant dans cette observation, c'est qu'elle rappelle de façon particulièrement nette que l'on ne connaît le chemin qui sera pris qu'après-coup, lorsque l'histoire est provisoirement conclue. L'un des grands risques de nos disciplines est de théoriser toujours le point de vue des vainqueurs et de gommer à quel point le combat était douteux et ses fronts peu conformes aux reconstructions ultérieures. En revanche, quand on se replace dans l'époque concernée en essayant de ne pas être trop prévenu par la suite de l'histoire, on observe des possibles différents et des hésitations entre ceux-ci: tout ceci mérite attention parce que rien n'était écrit. Ou si tout était écrit personne ne le savait, ce qui revient au même.

M : De ce point de vue, on peut relever que l'un des groupes d'acteurs que l'on peut considérer comme ayant un rôle majeur et comme cherchant des alternatives à cette gestion rationnelle - c'est-à-dire le mouvement ouvrier, les syndicats, les animateurs des bourses du travail - est peu

présent dans votre analyse.

CT : Tout à fait. C'est, disons-le clairement, une limite de cette étude : je n'ai rencontré de militants ouvriers que s'ils étaient admis dans le monde des réformateurs sociaux et en avaient donc adopté, bon gré, mal gré, le langage. Ceci tient à un problème de sources. Que disaient, que pensaient les autres militants, les ouvriers concernés dans leur immense diversité professionnelle et locale ? Pour le savoir il aurait fallu mobiliser une toute autre documentation.

Ce qui m'a néanmoins frappé c'est la façon dont un nombre non négligeable de dirigeants du monde syndical ou socialiste se trouvent intégrés au débat sur la réforme, soit au Parlement, comme Vaillant qui est une figure socialiste de premier plan, soit par le biais de cette institution caractéristique de la période qu'est le Conseil Supérieur du Travail: ces inscriptions institutionnelles en font les porte-paroles attitrés du monde du travail dans celui de la réforme. Ces militants-là sont conduits à partager avec les Messieurs d'en face beaucoup des nouveaux sens communs qui se légitiment de la science. Mais en même temps, ils ne se départissent pas d'un point de vue particulier qui consiste à dire : “ nous avons besoin, sans attendre, ou bien de travail, ou bien de secours pour tous ”. C'est évidemment une logique très différente de celle des réformateurs du chômage, qui veulent subordonner les secours à des conditions et ne les attribuer qu'à une partie de la population laborieuse sans emploi.

Une autre spécificité des revendications ouvrières en période de crise, c'est la demande de travaux municipaux, dominante dans les mouvements de sans-travail entre 1880 et la Grande Guerre. Elle est surprenante, car tous les sans-travail, tant s'en faut, ne sont pas journaliers ou maçons. Que cette solution soit soutenue témoigne, me semble-t-il, du fait que de nombreux ouvriers masculins qui ne relèvent pas des métiers du bâtiment sont disposés, faute de mieux, à faire du terrassement. Des ouvriers de la confection ou de l'industrie alimentaire sont-ils porteurs de cette revendication ? On ne sait pas bien. Mais c'est en tous cas ce que revendiquent beaucoup d'organisations ouvrières et les mouvements de sans-travail. C'est au fond la reproduction de ce que nombre d'ouvriers des grandes villes connaissent bien, une certaine polyvalence permettant diverses formes de polyactivité, notamment saisonnière, les passages d'une industrie à l'autre selon les conjonctures propres à chacune. C'est peut-être aussi la reproduction de la mobilité entre l'emploi salarié et le travail à son compte, entre différents métiers, bref, exactement ce que les réformateurs du chômage vont entreprendre de combattre.

Ceci est une description très grossière des revendications exprimées dans la rue, telles qu'elles ont été décrites dans les documents accessibles, pour l'essentiel la presse. Mais ce qui est intéressant, c'est que l'on est ici dans une logique aux antipodes de celle des réformateurs. Ceux-ci, sur le long terme, vont l'emporter. Mais non sans que leurs machines tournent parfois à l'envers. Une fois les dispositifs d'indemnisation de droit mis en place, avec les objectifs que l'on sait, ils vont produire des effets. Dans l'entre-deux-guerres, le paysage a complètement changé. Le statut de chômeur existe dans les institutions, il a contribué à forger de nouvelles identités: il y a des “marches de chômeurs”, des ouvriers revendiquent d'être reconnus comme tels. Mais en même temps, ce ne sont plus des travaux municipaux qu'ils demandent, mais la levée des conditions restrictives à l'indemnisation. Et, en Grande-Bretagne dès 1920, en France après 1930, ils l'obtiennent dans une large mesure. Le système imaginé à l'origine pour stabiliser une part croissante de la population laborieuse dans le salariat permet à des millions d'hommes de survivre indéfiniment sans emploi.

Il y a là un paradoxe intéressant. Un dispositif conçu pour imposer un nouveau mode de travail et d'emploi à des populations qui n'en voulaient pas vraiment, est devenu une institution, une expérience concrète et une ressource. Des droits ont été conférés qui ont rendu possible la

revendication de leur maintien et de leur élargissement, sans la limite des conditions qui étaient supposées en assurer l'efficacité réformatrice. Il y a là une adaptation des dominés à de nouvelles formes de la domination, parce qu'elles font désormais partie de la réalité, en même temps qu'une utilisation imprévue de ces formes. On observe là un phénomène - la négociation d'identités changeantes selon des contextes - que l'on retrouve sous de multiples formes dans l'histoire sociale. Beaucoup d'ouvriers des années 30 adoptent l'identité de chômeur que les réformateurs avaient définie trois décennies plus tôt, parce que ce cadre est devenu utilisable. Ce n'est pas pour autant qu'ils admettent les critères des réformateurs puisqu'ils demandent le maintien indéfini des allocations de chômage durant les périodes de crise.

M : La naissance de cette société salariale a toutefois pour le monde ouvrier des contreparties ; notamment la perte d'une certaine indépendance dans le rapport au travail sur laquelle vous insistez. De ce point de vue comment voyez-vous votre travail par rapport à celui de Robert Castel ?

CT : Robert Castel nous propose ce qu'il appelle une problématisation en très longue période. Son livre me paraît lumineux pour ce qui est de ces grandes transformations et insiste sur les acquis que représente la stabilisation du rapport salarial au XX^{ème} siècle. Comme tous les livres de sciences sociales qui parlent du passé, le livre de Castel est écrit au présent, pour le présent. Il s'inscrit dans une bataille à laquelle j'adhère intellectuellement et politiquement. La construction d'un salariat stabilisé a coûté cher mais c'est désormais un acquis et cet acquis est défendu par ceux qu'il concerne et par ceux pour qui il constitue la seule norme d'emploi promettant sécurité et dignité: je ne peux que penser qu'ils ont raison. C'est bien une idée de patron, de technocrate des ministères ou d'intellectuel fonctionnaire que d'imaginer que la précarisation massive de l'emploi fasse du bien aux gens et puisse être acceptée sans protestation. Je crois que c'est à partir d'un tel point de vue que Castel a pu mettre en lumière de façon très forte la formation des conditions de ce qu'on appelle l'exclusion au coeur même du rapport salarial. C'est une salubre remise en cause des nouveaux sens communs réformateurs sur la flexibilité de l'emploi.

Ce qui me paraît pouvoir être discuté dans son analyse c'est qu'elle est très "beveridgienne" au sens où elle relève au fond de l'épopée du progrès. Après coup, on peut parler de progrès, notamment si l'on prend en compte les effets des réformes sociales sur la façon dont les travailleurs qui en étaient la cible ont modifié leurs pratiques et reformulé ce qu'ils regardent comme leurs droits. Mais le point de vue change si l'on s'attache au moment de la mise en place de ces nouveaux droits. Il n'est pas besoin d'être un disciple fervent de Foucault pour concevoir que droits et devoirs sont les deux côtés d'une même médaille et marchent ensemble dans la mise en place de l'État social. On n'a rien sans rien et quand on gagne, on perd aussi quelque chose. Quant à décider du bilan, ce n'est pas une question à laquelle les sciences sociales peuvent répondre sans quitter leur registre propre. Dans le Savant et le populaire, Jean-Claude Passeron a formulé une redoutable et sans doute inévitable alternative: lorsqu'ils discourent sur le peuple, les savants ne peuvent que naviguer, de façon contrôlée ou pas, entre misérabilisme et populisme. La description que je fais des transformations des rapports d'emploi qui ont accompagné la naissance du chômeur est assez clairement de type populiste. Cette posture, beaucoup plus fortement affirmée et assumée en France dans les années 70 par exemple par Alain Cottureau ou Michelle Perrot, consistait à suggérer qu'au XIX^{ème} siècle le travail souffrait mais que le travail était libre. On n'en saura jamais rien, mais cette façon de décrire a permis de voir certaines choses que l'épopée du progrès empêchait de regarder. Des sources ont été inventées qui nous permettent aujourd'hui de parler de cela de façon empiriquement mieux informée. Je pense par

exemple à certains travaux sur les dockers britanniques, qui analysent très finement les réactions ouvrières aux nouveaux dispositifs de protection sociale et montrent leur diversité et leur ambiguïté. Ce ne sont pas des enquêtes faciles et elles ne se concluent pas par les propositions généralisantes. C'est pourquoi elles restent peu connues

M : Existait-il un modèle alternatif à celui des réformateurs, à l'assurance et à la gestion étatique ou para-étatique de l'assurance ?

CT : Cette hypothèse me paraît historiquement fondée. Il est clair que les ouvriers qui se sont engagés dans la pratique syndicale ou mutualiste ont été parmi les plus réticents à l'étatisation de systèmes de protection qu'ils s'efforçaient de gérer eux-mêmes. Pour eux, ils ne s'agissait pas de prévoyance ou d'assurance comme voulaient le croire les réformateurs, mais de moyens pour rassembler dans le syndicat et contrôler le marché du travail. D'où des logiques de gestion profondément différentes à l'origine, notamment en matière de secours de chômage. Ces dispositifs ont été maintenus quelque temps à l'intérieur de l'assurance obligatoire ou grâce à des subventions, mais au prix d'une profonde transformation de leurs modes de gestion. De même, friendly societies et mutuelles ont été incluses dans les systèmes d'assurance maladie, mais ne sont pas restées indemnes. En France la bataille sur les bureaux de placements est particulièrement intéressante. Avant 1914, plusieurs voies paraissaient encore ouvertes: placement syndical visant une sorte de closed shop, placement par des fédérations d'employeurs, placement paritaire sous le contrôle des municipalités et d'experts impartiaux. Dès lors que les bureaux de placement durent s'insérer dans le dispositif des secours de chômage et, par conséquent, contrôler la disposition à travailler du chômeur secouru, les jeux étaient faits: le droit à l'assistance impliquait un service public.

Il n'en demeure pas moins que des dispositifs de protection qui seraient restés aux mains des intéressés ne pouvaient concerner en France qu'une minorité infime du monde ouvrier, minorité d'ailleurs consciente de sa faiblesse. La nécessité de faire face à la précarité de la condition des travailleurs non-organisés est assez vite apparue chez les dirigeants syndicaux et chez les socialistes, qui ont peu à peu admis comme une nécessité les systèmes publics, municipaux notamment. L'alternative ne concernait qu'un petit nombre. En outre, était-ce une alternative à proprement parler ? Oui, par la spécificité des cadres gestionnaires qu'elle autorisait, non dans la mesure où ceux-ci devaient adopter les principes de gestion fixés par d'autres et de plus en plus encadrés par la loi. Ainsi en France, les dirigeants du mouvement mutualiste ont été conduits à rencontrer les hommes des assurances, leurs actuaires et leurs patrons réformateurs, à adopter leur langage et leurs techniques. La formation de la Fédération de la mutualité française en 1902 résulte d'un tel processus qui a pu conduire nombre de secrétaires de sociétés de secours mutuels à tenir d'un côté le langage du grand soir et de l'autre à aligner leurs pratiques gestionnaires sur les nouvelles normes. Un tel système n'était pas très éloigné des modalités plus étatiques qui ont prévalu par la suite.

M: Ces questions sont encore actuelles. Robert Castel termine son ouvrage en proposant trois scénarios, et il prend lui-même parti pour celui d'un Etat fort qui sauvegarderait la société salariale. Quelle est votre position ?

CT : Sur une telle question, je n'ai pas une position de chercheur, mais simplement de citoyen. J'insiste là-dessus parce que la façon dont les sciences sociales sont sollicitées et parfois répondent me paraît peu satisfaisante d'un point de vue aussi bien scientifique que politique, et

même éthique. Dans ce pays, les chercheurs de nos disciplines sont souvent invités à se faire experts ou prophètes, deux postures distinctes qui peuvent parfois se superposer. Le prophète s'autorise de ce qu'il sait pour parler de ce qu'il ne sait pas. L'expert de ce qu'il connaît de ce qui est pour parler de ce qui doit être et des moyens pour y parvenir. Au nom d'une légitimité bien circonscrite, celle du monde savant, l'un et l'autre se croient fondés à usurper une légitimité d'un autre ordre, politique. J'ai une conscience trop vive de la spécificité du registre politique pour fonctionner de cette façon. Donc ce n'est pas à partir de mes recherches que répondrai à votre question.

En tant que citoyen, en revanche, je crois qu'il faut absolument protéger les droits sociaux et, par conséquent, défendre l'État par la médiation duquel ils se sont péniblement construits. Ce n'est pas exaltant, mais on ne choisit pas les rapports de force globaux dans lesquels on se trouve. C'est en tous cas pour moi une affaire de civisme élémentaire. Défendre des acquis me semble une condition de base pour les étendre et les généraliser. En disant cela, j'écoute simplement ceux qui en savent plus que moi sur l'emploi salarié, sa précarité, le chômage, c'est-à-dire ceux qui les connaissent de première main ou ceux parlent au nom de ceux-là. Quelle expérience du monde social avons-nous, mes chers collègues et moi ? Nous sommes fonctionnaires et membres d'une république très particulière. Cela invite à la modestie lorsqu'il s'agit du monde du travail.

M : Dans la double posture à laquelle vous faites allusion, à savoir celle du prophète tout comme celle de l'expert, il y a une vision forte du statut des sciences sociales, de leur capacité à énoncer des vérités du social. Quelle est votre perception de leur rôle ?

CT : Je crois que nos disciplines peuvent dire du vrai sur le social et c'est ainsi qu'elles sont utiles. Par construction, elles s'imposent l'exigence de l'observation réglée. En d'autres termes elles donnent une chance à l'observation de les contredire, et c'est peut-être ainsi que l'on peut définir leur particularité par rapport à d'autres discours qui se légitiment par d'autres voies. Un juriste ou un spécialiste de philosophie politique par exemple dira probablement que sa discipline comporte des règles, mais leur rapport à l'observation du monde reste extrêmement ténu. Nous autres disons simplement que pour parler du monde social, il vaut mieux le regarder de près, en donnant à ceux qui nous lisent les clefs des descriptions que nous faisons. Si nos disciplines ont un rôle social, c'est celui de fournir des moyens pour délégitimer les prescriptions fondées sur des affirmations de fait qui ne tiennent pas un instant l'épreuve de l'observation, bref de combattre le n'importe quoi. C'est aussi de mettre en doute les catégories de description du monde qui, sur le moment, s'imposent comme des évidences. Castel l'a très bien fait avec celle d'exclusion. C'est notre façon à nous de dire qu'il y a toujours plus de possibles historiques qu'on ne veut le laisser croire. Bien entendu, c'est un combat perdu d'avance mais, du moins, il peut fournir à d'autres acteurs des outils qu'ils utiliseront à leur manière s'ils le veulent.

Je ne crois pas qu'il y ait dans les convictions que je viens d'énoncer grand chose qui reste du vieux scientisme sur lequel nos disciplines se sont historiquement construites. Le sociologue ne peut se prévaloir d'aucun privilège pour ce qui est de la vérité de ses assertions sur la société. Il est un locuteur, un acteur à sa manière, parmi beaucoup d'autres, et les autres sont là pour le lui rappeler au besoin. Ce qu'il dit est seulement soumis à des règles partagées dans sa tribu ou son métier, dont la première est qu'elles doivent être énoncées et ainsi rendues publiques. Dès lors, d'autres peuvent les récuser ou s'en prévaloir si ça leur convient. Une des ces règles, la moins digeste, est le rapport critique à son propre savoir, l'analyse de ses conditions sociales et historiques, c'est-à-dire des limites dans lesquelles ils s'inscrivent. Dans les sciences sociales il est impossible de s'extraire du rapport observateur/observé, qui est lui-même un rapport social. Nous défaire de l'illusion que nous aurions un point de vue surplombant sur le monde n'est pas facile,

tout particulièrement chez les sociologues. Les anthropologues ont un mot pour désigner l'aveuglement de l'observateur qui prétend être "de nulle part": c'est l'ethnocentrisme. Les historiens, qui rencontrent le même problème, ont celui d'anachronisme. Il est curieux que les sociologues n'aient pas l'équivalent, ce qui indique peut-être que la discipline n'a pas secrété l'antidote à l'illusion de la positivité.

Il n'en demeure pas moins que, dans mon métier, on ne peut pas dire tout à fait n'importe quoi. Il y a des règles du genre, qui ne sont pas celles de la littérature et je trouve particulièrement choquant ou ridicule que des sociologues se fassent romanciers ou essayistes sans réellement prendre les risques propres à ces métiers-là. Mais il faut aussi en rabattre sur nos privilèges supposés de savants, admettre que le roi est nu et que nous sommes des acteurs sociaux engagés dans le social. C'est là où les sociologues qui se font prophètes m'indisposent. Non seulement ils délaissent les règles du métier et ainsi le déconsidèrent, mais ils montrent aussi une touchante ignorance des règles de la politique, à moins qu'ils ne cultivent les pires de celles-ci. Se prévaloir du titre de savant pour prévoir l'avenir, c'est-à-dire dire ce qu'il doit être est bien entendu un usage constant des universitaires au cours du siècle qui a vu fleurir en France le statut d'intellectuel. Quant on entre dans le monde de la normativité, de la prescription et de l'action, je crois qu'il est plus honnête de dire que l'on croit à telle solution plutôt que de prétendre que la science a tranché. Il serait très intéressant d'analyser le corpus des prévisions, des prospectives, y compris quantifiées, qui ont pu être faites sur la société française depuis une cinquantaine d'années. On observerait sans doute qu'elles ont généralement tort, à moins qu'elles ne finissent par avoir raison, ce qui est pire encore. Certains annonçaient dès la fin des années 1950 la société postindustrielle ; rétrospectivement, ils avaient raison pour cette partie du monde où on ne produit plus guère, même s'il ne faut pas oublier que dans d'autres on coule de l'acier en continu. Mais au moment où ils parlaient, c'était un discours normatif et performatif sur ce que devait devenir notre société. C'est une posture équivalente aux descriptions/prédictions sur les formes du travail qu'énonçaient les réformateurs de 1900. Ceux-ci ne décrivaient pas le monde mais énonçaient la façon dont il devait changer. Par des voies imprévues, il est devenu ce qu'ils avaient voulu, ce qui ne veut pas dire qu'ils parlaient du monde tel qu'il était alors.

M : Vous parlez du prophète. Mais de ce point de vue comment analysez-vous le travail de l'expert ?

CT : L'expert est plus modeste, il n'est pas moins aveugle. Il épouse la cause de son client, qu'il a souvent contribué à définir et mettre en forme, pour prescrire les meilleurs moyens de la faire triompher. Ce qui me frappe dans l'observation des experts du temps passé, mais je crois qu'ils ne sont pas si loin de ceux d'aujourd'hui, c'est qu'ils pensent et décrivent le monde dans les limites de ce qui est considéré comme possible de modifier. En isolant certains systèmes de causalité et en ignorant d'autres, leurs analyses et leurs mesures décident de ce qui importe de connaître, de ce qui compte. Ils construisent leurs modèles explicatifs en fonction de ce qu'il leur semble nécessaire et possible de faire. Juste un exemple : l'explication de la tuberculose par le milieu et l'habitat, telle qu'elle se met solidement en place après la découverte de Koch. Les hygiénistes français du tournant du siècle sont unanimes pour dire que la tuberculose est une maladie de l'obscurité. Tout un dispositif de description du phénomène sous forme de cartes et de séries statistiques démontre ce qu'il fallait démontrer, c'est-à-dire que le taudis produit la tuberculose, et permet de déterminer quels îlots insalubres il faut détruire. La solution organise le problème, la prescription précède l'étiologie. Pour de multiples raisons, détruire les taudis est alors un objectif qui peut être énoncé, et c'est ce point de départ qui met en branle l'ensemble du dispositif savant. Mais il s'agit là d'une chaîne parmi d'autres possibles. Cottureau a jadis montré que les mutuelles britanniques dont on parlait tout à l'heure avaient produit un autre système de

description statistique qui liait la tuberculose à la profession. Souvent organisées par métier, les friendly societies étaient obligées pour faire leurs prévisions financières et combattre le fléau de le décrire à partir du travail. D'un point de vue purement cognitif, on pouvait donc mettre en place un autre dispositif de description, lui aussi efficace du point de vue statistique et explicatif. Mais c'est l'approche par l'insalubrité urbaine qui a prévalu, en France comme en Angleterre. Voilà un exemple du cadre dans lequel le savant qui vise à la position d'expert se situe. L'expert travaille sur le possible. Mais qui définit le possible ?

M : Vous situez ce possible dans un cadre relativement étroit ; les dispositifs de cadrage auquel vous faites allusion semblent très liés aux institutions et à la manière dont elles fonctionnent en particulier dans les administrations d'Etat. On pourrait imaginer d'autres cadres qui renverraient à d'autres lieux, d'autres acteurs ne se situant pas dans cette gestion à court terme.

CT : J'évoquais deux possibilités offertes au chercheur en sciences sociales pour entrer en rapport avec le monde social, expertise et prophétie. J'espère qu'il y en a d'autres, mais je n'en ai pas l'expérience et je ne tiens pas à m'y essayer. Sans doute parce que chat échaudé craint l'eau froide. Je dirais que c'est une affaire de trajectoire dans une génération. Mon histoire personnelle à cet égard est une expérience de l'expertise à une époque particulière de la vie politique française, celle de l'union de la gauche, et dans un lieu spécifique, le parti communiste français. Je m'occupais alors des questions du logement et de l'urbanisme dans les commissions de ce parti politique. C'était une tâche intéressante et compliquée qui m'a beaucoup appris. Dans ce contexte, ce qu'on attendait de l'intellectuel — c'était comme cela que l'on disait au P.C.F. — était qu'il se mette au service de l'organisation pour définir ce qu'il faudrait faire une fois au gouvernement et pour aider à réfléchir aux revendications à développer dans les villes et les quartiers en vue d'un changement du gouvernement. C'est là où j'ai touché l'évidence que les universitaires n'ont du monde social qu'une connaissance bien étroite: j'ai rencontré des militants qui voyaient les choses de diverses manières, j'étais obligé d'écouter des maires et des permanents des fédérations communistes, j'ai vu des mouvements se développer ou avorter, j'ai vu des arbitrages politiques se faire. Cela m'a donné le sens des limites des privilèges des savants et de l'épaisseur propre de la politique. J'ai découvert plus tard autre chose, c'est à quel point cette façon de mettre mes compétences au service de la politique avait profondément marqué ces compétences elles-mêmes, l'orientation de mon travail de chercheur. J'étais à cette époque totalement fasciné par l'État, ce qui n'est pas un très bon départ pour qui veut faire de la sociologie. A vrai dire, c'est dans une même logique que je me trouvais pris lorsque je faisais au même moment des travaux commandités par les administrations. Les mêmes résultats, induits par des questions analogues, pouvaient d'ailleurs être utilisés dans les deux endroits. Quelle économie d'énergie.

M : Votre expérience de l'expertise a porté sur les questions urbaines. On pourrait arguer qu'il s'agit précisément d'un champ d'action où les recherches d'alternatives, les formulations d'utopies ont été particulièrement nombreuses...

CT - Qui formule les utopies dont vous parlez, c'est-à-dire dont on a conservé les traces et la mémoire ? Les lettrés. C'est à eux qu'appartient ce genre même si, Jacques Rancière y tient, il pouvait jadis circuler chez les ouvriers typographes. Je ne crois pas que ce soit sous la forme de l'utopie que les populations ont changé le monde urbain, c'est sous la forme de pratiques. A Paris, dès qu'on passe le périphérique, on trouve une ville qui a été faite par le monde ouvrier. Dans les années vingt surtout et jusqu'à la fin des années quarante, selon des processus que l'on commence à mieux connaître, voilà des gens qui ont créé leur propre ville en couvrant les lotissements de pavillons qu'ils construisaient pour une bonne part eux-mêmes. Ils ont fait à une échelle réduite et pendant une période assez brève ce que des millions de gens font actuellement à

Mexico, à São Paulo ou à Lagos. Était-ce pour réaliser une utopie ? On peut en douter. Ils ont choisi diversement de le faire en réponse à un ensemble très lourd de contraintes, mais ils l'ont fait. Les créations culturelles venues d'en bas sont multiples et toujours inscrites dans un cadre historique donné. Pourquoi leur prêter des modes de représentation dont le genre a été fixé par d'autres ?

Une chose me paraît claire dans cette affaire, c'est que le monde d'en haut et le monde d'en bas sont en rapport constant. Les descriptions populistes peuvent être utiles pour comprendre la formation du tissu pavillonnaire comme invention d'une solution à l'expulsion des couches populaires des centres-villes et création de formes qui permettent d'échapper aux servitudes du locataire. Les descriptions disciplinaires rappelleront alors que le rêve pavillonnaire a d'abord été celui des réformateurs du logement ouvrier. Cette tension interprétative est féconde, car elle permet de varier l'échelle et la focale des enquêtes. Il faut la maintenir et se garder de poser la question en termes d'alternative, car ce qui est en cause c'est un phénomène très général de formation des normes sociales dans des interactions inégales, mais effectives. On pourrait faire une remarque analogue à propos des grands ensembles. Dans la vision catastrophique que l'on en donne aujourd'hui, on nous dit que tout cela était une erreur des urbanistes. Il serait plus exact de parler dans ce cas d'utopie réalisée, car ce modèle de rationalisation réformatrice de la ville a été mis au point pendant des décennies avant d'être coulé dans du béton. Imposition, donc, sans aucun doute, d'une forme urbaine à des populations qui n'en demandaient pas tant, intervention massive de concepteurs totalement étrangers au monde ouvrier, y compris les architectes qui voulaient le bien du peuple. Lorsqu'ils faisaient leurs plans-masses et dessinaient leurs immeubles, c'est aux commanditaires qu'ils parlaient et à leurs confrères de la profession. Et s'ils parlaient du peuple, c'était en vue de changer ses modes de vie. Mais, dans cette situation apparemment inverse de l'expérience pavillonnaire, on voit là encore les populations d'emparer à leur manière de ce qu'on avait conçu sans elles. Des enquêtes anciennes et le recours toujours incertain à la mémoire des habitants rappellent qu'une partie des attributaires de ces logements y voyaient au moins l'accès au confort moderne, contre-partie appréciable des façons de vivre en ville qu'ils avaient perdu. Certaines montrent aussi comment les nouveaux venus ont reconstruit un monde qui leur était propre dans cet environnement imposé. On sait par exemple comment la cité-jardin de Suresnes s'est peuplée de métallos venus des mêmes usines de l'Ouest parisien, selon des agrégations en réseau peu différentes de celles que l'on a pu observer dans des lotissements d'Issy-les-Moulineaux ou, auparavant, dans des rues professionnellement homogènes et quasiment endogames de Belleville. Ce ne sont là que des cas, un peu anciens, de processus qui ont pris depuis d'autres formes, y compris le clientélisme municipal ou les attributions de HLM par les entreprises. Tout cela peut être aussi doté par les intéressés de sens inattendus. Après tout, il faut bien essayer de comprendre pourquoi certains pleurent quand on fait imploser leurs barres décrépies et stigmatisées.

Parler d'utopie urbaine, c'est évoquer autre chose, des formes d'ensemble qui appartiennent au registre de ceux qui sont autorisés à penser la globalité. C'est utiliser un langage qui, paradoxalement, relève une fois de plus d'un point de vue gestionnaire, d'un point de vue d'en haut, c'est-à-dire aujourd'hui d'État. Les utopies urbaines les plus fortes du XXe siècle, celle de la cité-jardin ou celle du mouvement moderne, se sont finalement inscrites, une fois transformées, dans la gestion, dans des modes opératoires toujours basés sur la législation et les plans : n'est-ce pas qu'elles avaient cette perspective à leur principe ? Les manières dont les populations, les groupes de métier ou d'origine, les lignages s'emparent des espaces urbains, parfois même les créent, relèvent d'autres façons de faire et de dire. Il arrive qu'elles n'en soient pas moins efficaces.

|"QJdf5.
BbBb0,O<01
-D°8Bn°B0,O<-|

|"Q-IBZ~
0.

|"QJdf
0,1,gZ0.
f"0,O<51
g\$0,O<

|
endnote text

S600A¥.h
-:EPSON Stylus(EX)

New YorkÄ

Mouvement : pourriez-vous revenir sur La naissance du chômeur, votre ouvrage qui traite du travail de constitution des catégories à la fois des sciences sociales, de l'administration, de la statistiques, où vous décrivez sur une trentaines d'années comme